

**COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES
DE L'ARVAN ET DES VILLARDS
Mardi 26 novembre 2019 à 18h
Bureaux du SIVAV**

Etaient présents :

CHARVIN Colette, RAMBAUD Bruno, COVAREL Bernard, DOMPNIER Pascal, DERRIER Gilbert, DUSSUD Alain, BALMAIN Bernard, BALMAIN Robert, PERNET Florian, DUPENLOUP Jacqueline, COVAREL Danielle, BONNIVARD Pierre-Yves, PICTON Marc, DIDIER Jean, BALMAIN Jean-Paul.

Egalement présents : Claire PINEL

Absents excusés : BERTHIER Jean-Pierre (Procuration à Gilbert Derrier), JANSEN-FRASSE Arnaud (Procuration à Pierre-Yves Bonnivard), CHARVOZ Pierre-Marie, TRUCHET Robert, VAILLAUT Eric (Procuration à Colette Charvin), BORDAS Annie (Procuration à Jacqueline Dupenloup).

Absents : VIAL Stéphane.

Secrétaire de séance : Gilbert Derrier

Le comité syndical s'est tenu dans les locaux du SIVAV à 18h00.

Le président, a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Approbation du compte-rendu du 10 septembre 2019
- Décisions modificatives, régularisations comptables
- Projet d'aménagement « Foyer Grandmaison »
- Délibération demande de subvention poste animation Espace Valléen
- Actualités « Activités de Pleine Nature »
 - Point d'actualité
- Actualités « Agriculture, Patrimoine, Environnement »
 - Point d'actualité
- Actualités « Hébergements touristiques et commercialisation »
 - Point d'actualité
- Questions diverses
 - Remerciements Lorna BONNEL

1. Approbation du compte rendu du 10 avril 2019.

Décision : Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Décisions modificatives, régularisations comptables

Anomalies bloquantes

Une uniformisation des comptes des collectivités territoriales est en cours conduisant à des remontées d'anomalies bloquantes.

Le SIVAV en possède 5:

- **Compte 181:** montant de 1 189 151,45€, Le SIVAV a affecté un bien à une autre structure, a priori la contrepartie n'a pas bien été comptabilisée avant 2002. Aucun élu présent ne connaît l'origine de ce montant.
- **Compte 1311 et 1313:** montant de 128 605€. Reprise de l'amortissement de la section d'investissement en fonctionnement, soit en une seule fois, soit étalé en 5 fois. Les élus proposent d'amortir en une seule fois.
- **Compte 2315-50:** montant de 397 619,47€ antérieur à 2002. Dépenses en cours qui ne sont pas finies, à passer en 21.
- **Compte 2031-1:** montant de 261 784€. Ce sont des études avant 2002, si ces études ont donné lieu à des travaux, il suffira de passer les dépenses en 21, si ces études n'ont pas débouché à des travaux, il faudra amortir la somme sous 5 ans en section de fonctionnement. Certains élus pensent que cela correspond aux études concernant la liaison du domaine skiable de l'Ouillon.

Vote des budgets

La Direction Financière DGFIP, souhaite un changement du plan de compte M14 pour les collectivités de plus de 10 000 habitants. Le SIVAV comptabilise désormais **15 602 habitants**. En effet, le SIVAV qui ne comprenait auparavant que les communes de la communauté de communes de l'Arvan, intègre maintenant la 3CMA dans ses statuts. La population de la 3CMA doit être prise en compte.

Les conséquences au niveau comptable sont faibles, le vote peut se faire par nature ou par fonction. Des annexes au budget sont à rajouter avec une présentation par fonction.

Le budget à partir de 2020 doit être voté par nature ou par fonction.

Par nature: comme actuellement, c'est-à-dire par chapitre

Par fonction: il existe 10 fonctions: services généraux des administrations, sécurité et salubrité publique, enseignement/formation, culture, sport et jeunesse, intervention sociale et santé, famille, logement, service urbains/environnement, action économique

Décision: Le Comité Syndical valide à l'unanimité le choix de voter les budgets par nature comme c'est la cas actuellement.

3. Projet d'aménagement « Foyer Grandmaison »

Historique: Le bâtiment, construit par EDF pour servir de cantine lors de la construction du barrage a été transmis gratuitement à la commune de St-Colomban-des-Villards. La commune a vendu ce bâtiment à 3 particuliers en 2006. Ses particuliers ont mis le foyer en vente aux enchères le mois dernier, qui a été racheté par un des vendeurs (21 000

euros). Un autre des particuliers surenchérit actuellement.

Le SIVAV était intéressé pour acheter ce bâtiment en 1996 puis en 2012 dans le cadre du Tour Arvan-Villards. Il est toujours intéressé pour en faire soit un gîte, soit une porte d'accueil du Massif et proposer les services suivants:

- Accueil touristique et point d'information
- Boutique de souvenirs
- Espace scénographique
- Mise à disposition de locaux pour des entités professionnelles
- Bar-restaurant-gîte (été comme hiver)

Débat : Compte tenu que le bâtiment est en zone naturelle il ne peut y avoir préemption. La seule solution pour acquérir le bâtiment est de surenchéris.

Décision : Le Comité Syndical propose de surenchéris jusqu'à 30 000 euros.

4. Délibération de demande de subvention pour le poste d'animation Espace Valléen

Depuis 2011, le poste de chargé de mission Espace Valléen a obtenu des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Etat et de l'Europe FEDER-POIA entre 80% et 50%, pour l'année 2020 il est de nouveau possible de demander une subvention à hauteur de 30%.

Décision : Le Comité Syndical valide à l'unanimité les demandes de subvention pour ce poste.

5. Actualités « Activités de Pleine Nature »

Bilan réunions avec les Offices de tourisme

Une réunion a eu lieu le 18 octobre 2019. Les principales remarques ont été les suivantes:

- La problématique des parcs à moutons qui pénalisent la randonnée et le VTT. Il peut être proposé :
 - ✓ La diminution du réseau d'itinéraires ?
 - ✓ Une nouvelle sensibilisation des agriculteurs ?

Décision : Après débat le Comité Syndical propose d'étudier la révision du réseau de sentiers et de rencontrer les agriculteurs au printemps prochain. Par ailleurs, un courrier sera transmis à la sous-préfecture afin de les informer des difficultés rencontrées par le SIVAV.

- La promotion de certaines offres APN sur le web et une meilleure lisibilité des supports sont demandées. Il peut être proposé :
 - ✓ La rédaction de fiches itinéraires APIDAE
 - ✓ Une carte VTT sous format pdf en ligne
 - ✓ Regrouper la carte VTT au cartoguide

VTT: Il est noté la dangerosité et le manque de qualité des parcours VTT à assistance électrique. L'essor du VTT à assistance électrique modifie fortement la pratique (conquête de la clientèle familiale, distances allongées, accidentologie augmentée...).

Les objectifs poursuivis sont de proposer aux familles des parcours Cross-Country sécurisés et d'augmenter la qualité des Enduros et des descentes.

Il est proposé le plan d'actions suivant :

- **Planning :** première rencontre et bilan avec les moniteurs et loueurs en septembre 2019, repérage terrain entre octobre et novembre 2019.
- Une réunion est à prévoir en décembre 2019 sur les communes du Corbier et de la Toussuire afin de déterminer les actions à mener et le chiffrage. Il en sera de même sur le 2^{ème} secteur pré-fléché des Arves et sur Albiez au printemps 2020.

Parcours motricité du Corbier : Il est proposé la mise en œuvre d'un panneau de départ, d'un balisage, de sept ateliers motricité, d'une zone « Forêt des oiseaux » (7 sculptures 2D et 2 bornes sonores) et de la mise en place d'une tête à trou.

Budget : 69 751 € TTC, avec la possibilité d'une économie de 10 500 € si la commune effectue la pose et de 12 000 € si on supprime les bornes sonores. Une présentation précise du projet aux élus, à l'OT et aux services techniques de la commune est prévue courant décembre.

Signalétique randonnée:

Albiez-Montrond : Installation de 26 panneaux indicateurs avec lames (secteur du Chalmieu) et réalisation en cours du plan de signalétique sur l'ensemble de la commune

Albiez-le-Jeune: Liaison Albiez-le-Jeune et Albiez-Montrond, ainsi que le secteur du Rieubel : commande de 10 PI et 34 lames prochainement

La signalétique des boucles de proximité sera alors entièrement réalisée sur le territoire, il s'agira ensuite d'apporter des compléments et d'améliorer le suivi.

Hébergement d'altitude à St-Alban: Il y a un potentiel important sur le versant Belledonne de St-Alban-des-Villards. Le secteur du Balai est propice par son accessibilité, son ambiance intimiste et son panorama. Les freins rencontrés sont d'estimer les retombées économiques du projet et de choisir le positionnement entre un refuge d'altitude classique et un hébergement insolite.

Une étude d'opportunité peut être financée par la région à 100%.

Débat : Jacqueline Dupenloup explique l'opportunité de faire un refuge en lien avec la Traversée de Belledonne ou de créer un hébergement insolite en complément de ce que proposent les gîtes communaux de St-Alban-des-Villards.

Décision : Le Conseil Syndical valide à l'unanimité le lancement d'une étude d'opportunité

Tour des Aiguilles d'Arves

Suite au diagnostic terrain réalisé en septembre 2019, deux circuits sont proposés: 4 jours via le Col de l'Épaisseur et 8 jours par Les Karellis, Albiez-le-Jeune.

Les étapes sont considérées comme « sportives » avec une moyenne de 12 km et + 850 mètres de dénivelé positif par jour et un maximum de 16 km et + 1300 mètres de dénivelé positif.

Les points forts sont:

- étapes assez homogènes
- diversité des paysages
- nombreux points de départs (SJA, Valloire...)
- hébergements authentiques
- itinérances plus courtes envisageables

Les points de vigilance sont:

- prestations des hébergements hétérogènes
- passages difficiles (Épaisseur, Goléon, Martignare)
- franchissement d'éventuels torrents
- période de pratique courte (le col de l'épaisseur est accessible de mi-juillet à mi-septembre)

Dépenses globales d'aménagement

Poste de dépense	Budget
Equipements (résines, potelets, piquets fer, peinture, main courante...)	5 000 €
Installation des équipements	60 000 €
Fauchage (4km) – Piochage (1km)	15 000 €
TOTAL	80 000 €

Répartition budgétaire

Entité	Budget
SIVAV	26 500 €
Karellis	22 000 €
Maurienne - Galibier	9 000 €
Briançonnais	22 500 €

Communication à prévoir

Poste de dépense	Budget
Création d'un site web <i>+ hébergement - maintenance</i>	11 000 € <i>1 000 €/an</i>
Plate-forme de commercialisation <i>+ hébergement - maintenance</i>	Mini 20 000 € <i>Mini 10 000€</i>
Supports papier	5 000 € /an
TOTAL	Mini 36 000 €

Une réunion est prévue le 05 décembre 2019 avec les collectivités concernées pour présenter le diagnostic terrain, les budgets et les préconisations (aménagement, gouvernance, promotion...) puis il conviendra de valider les projets par les élus et les décisions au niveau de la gouvernance.

Décision : Le Comité Syndical continu de soutenir le projet de Tour des Aiguilles d'Arves.

6. Actualités « Agriculture, Patrimoine, Environnement »

Sentier découverte environnementale à St-Sorlin-d'Arves :

D'une durée d'environ 1 heure, avec des aménagements sobres (ajout de 5 panneaux A4 sur des potelets existants) sur les thématiques : faune / flore / hydrologie / services écosystémiques.

Une prise de contact avec la commune et une aide sur le contenu avec une association connaissant la thématique seront programmées prochainement.

Valorisation du patrimoine géologique

Proposition de créer un circuit « héritage glaciaire » d'une durée d'environ 2 heures avec des panneaux A4 sur les potelets existants afin de comprendre la formation des zones humides

Installation des sculptures à des endroits stratégiques avec un léger contenu d'interprétation et une promotion des sorties géologies des AEM :

- Vers Col du Mollard : ammonite
- Au Lac Laitalet : cristal
- Sous le Col du Glandon : en lien avec les ardoisières
- Vers Belvédère des Trois Croix : thème à déterminer
- Au Moine de Champlan: aménager deux places de parking + panneau routier

Décision : Le Comité Syndical valide les deux projets.

7. Actualités « Hébergements touristiques et commercialisation »

Commune	Nombre de visite	Nouveau classement	Redassement
JARRIER	2	1	1
FONTCOUVERTE - LA TOUSSUIRE	98	80	18
LES ALBIEZ	6	5	1
SAINT PANCRACE - LES BOTTIERES	1		1
SAINT JEAN D'ARVES	16	15	1
SAINT SORLIN D'ARVES	24	3	21
VILLAREMBERT - LE CORBIER	46	38	8
TOTAL	193	142	51

Visite classement ministériel 2019 :

Plus de 73% de classement cette année 2019 par rapport aux années précédentes, dû au changement de la taxe de séjour.

Dossiers de rénovation des meublés particuliers

L'action commune Région AURA et SIVAV de rénovation de l'immobilier de loisir est terminée pour l'année 2019. L'enveloppe budgétaire prévue était de 60 000€. Actuellement, 17 dossiers ont été validés par le Comité de sélection pour un montant de 51 700€.

- 2 dossiers ont été refusés (incomplet et ne correspondant pas au cahier des charges)
- 5 appartements sont déjà rénovés

Une inauguration avec Emilie Bonnivard va être organisée avant fin décembre 2019 (en attente des disponibilités de Mme Bonnivard), sous forme de visite d'un des appartements rénovés et du partage d'un apéritif convivial (11h).

8. Questions diverses

Trophées du Vélo en Maurienne: 7 catégories: équipement/aménagement, service aux cyclistes, matériel et accessoire, séjour/voyage, évènement/animation, promotion/communication et coup de cœur. Remise des prix 04 juin 2020 à la Tour en Maurienne.

Inauguration du Col de la confrérie à Albiez-le-jeune le 30 novembre 2019.

Lorna BONNEL : Le dernier Comité Syndical a validé une subvention de 5 000€ à Lorna BONNEL, des remerciements de sa part ont dû être envoyés en mairie. Elle tenait également à transmettre ces mêmes remerciements aux membres du Comité Syndical. Un repas/apéritif de fin de saison sera organisé, auquel vous serez conviés.

Repas de travail de fin d'année: Lundi 02 décembre 2019 à partir de 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Président
Bernard COVAREL

